

ANNONCES OFFICIELLES - CÔTES-D'ARMOR

Annonces officielles

Mémo des marchés publics et privés

22 - CÔTES-D'ARMOR

Travaux

Travaux

Commune de Saint-Rieul
Rénovation-extension de la mairie et deux logements. Clôture le 9/6/2026, 12 h.



Commune de Carantec
Travaux de remplacement d'ouvrage hydraulique voie communale d'accès à l'île Callot. Clôture le 22/5/2026, 12 h. Marchés publics - Procédure adaptée sup. à 90 000 €. Paru le 8/5/2026. Éd. 29. Profil acheteur : https://marches.megalix.bretagne.bzh.

56 - MORBIHAN

Services

Commune de Pluneret
Élaboration de repas sur place pour la restauration collective 2026-2030. Clôture le 5/6/2026, 12 h.

Commune de Châteauvieux
Désamiantage et remplacement de la toiture des ateliers de service de voirie de Penmez. Clôture le 8/6/2026, 12 h.

29 - FINISTÈRE

Fournitures

Commune de Plougoum
Fourniture de repas en liaison chaude ou froide pour la restauration scolaire de Plougoum. Clôture le 29/5/2026, 12 h.

Commune de Lanildut
Aménagement d'un cheminement doux piétons/vélos route des Liniou. Clôture le 29/5/2026, 12 h.

Commune de Plougonvelin
Rénovation et extension de la salle 1 du complexe sportif du Trémeur. Clôture le 9/6/2026, 12 h.

Services

Brest Métropole
Conseil juridique en matière de droit public économique et de montages complexes. Clôture le 27/5/2026, 12 h.

Commune de Plounevez
Accord-cadre pour la régénération de conduites d'eau potable. Clôture le 29/5/2026, 16 h.

Finistère Habitat
Travaux de remplacement de pompes à chaleur sur le patrimoine de Finistère Habitat. Clôture le 28/5/2026, 12 h.

Finistère Habitat
Accord-cadre à bons de commande pour des prestations d'entretien et de travaux sur l'interphonie, le contrôle d'accès et les ensembles d'entrées d'immeubles du patrimoine de Finistère Habitat. Clôture le 1/6/2026, 12 h.

Finistère Habitat
Dépollution des sols de l'ancienne friche Renault - (29870) Landéda, 320, rue de la Mairie. Clôture le 29/5/2026, 12 h.

Commune de Plouyé
Réfection de la toiture de l'école publique. Clôture le 29/5/2026, 12 h.

OPAC de Quimper Cornouaille
Projet de viabilisation de 6 macrolots - Lotissement Kerinou - Rue de la Presqu'île - Plougonec. Clôture le 1/6/2026, 17 h.

Entreprises, simplifiez vos recherches en consultant chaque mercredi le Mémo des marchés parus la semaine précédente
Contact : 02 98 33 74 44

LEGALES ET JUDICIAIRES

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com. Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : annonceslegales@viamedia-publicite.com. Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2025 (NOR : MICE2526975A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2026 (article 1) est fixé à 0,189 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale actulegales.fr conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

Marchés publics - Procédure adaptée



MARCHÉ DE FOURNITURES

Fourniture et livraison d'un tracteur 4 cylindres 90-120 chevaux

Section 1 : identification de l'acheteur.
Nom complet de l'acheteur : commune de Plénée-Jugon (22640). Numéro national d'identification : SIRET 212 201 859 00015. Groupement de commandes : non.
Section 2 : communication.
Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarches.com>. Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui. Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non. Contact : M. Franck Nivet, tél. 02 96 31 82 22. E-mail : secretariatgeneral@plenee-jugon.fr
Section 3 : procédure.
Type de procédure : procédure adaptée ouverte. Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir DCE. Technique d'achat : sans objet. Date et heure limites de réception des plis : 12 juin 2026 à 12 h 00. Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée. Réduction du nombre de candidats : non. Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui. L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
Section 4 : identification du marché.
Intitulé du marché : fourniture et livraison d'un tracteur 4 cylindres 90-120 chevaux. Code CPV principal : 34138000-3. Type de marché : fournitures.

Description succincte du marché : fourniture et livraison d'un tracteur 4 cylindres 90-120 chevaux. Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : véhicules (acquisition). Lieu principal d'exécution du marché : commune de Plénée-Jugon. Consultation à tranches : non. La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots.
Marché alloti : non.
Section 6 : informations complémentaires.
Visite obligatoire : non. Autres informations complémentaires : Le lieu de livraison : Centre technique communal, rue Capitaine-de-la-Motte. Réfèrent : M. Huet, responsable CTC, centretechniquecommunal@plenee-jugon.fr

Avis administratifs

SOUS-PRÉFECTURE DE DINAN - PÔLE RÉGLEMENTAIRE

AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 6 mai 2026, la commission départementale d'aménagement commercial a rendu un avis favorable à la demande d'autorisation sollicitée par la SCI Ermaka, représentée par Mme Manon Briens, en vue de l'extension d'un magasin Inter-marché d'une surface de vente supplémentaire de 527 m² et du drive de 86 m² et une piste supplémentaire au 8, rue des Rouairies, à Plélan-le-Petit (22980). Le texte de la décision est affiché pendant un mois à la mairie de Plélan.

SOUS-PRÉFECTURE DE DINAN - PÔLE RÉGLEMENTAIRE

AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie le 6 mai 2026, la commission départementale d'aménagement commercial a rendu une décision favorable à la demande d'autorisation sollicitée par la SAS SDV, représentée par M. Alfred Geffroy, en vue de la création d'un magasin de vente de vins d'une surface de vente de 229,05 m², rue Charles-de-Gaulle, à Lanvallay (22100). Le texte de la décision est affiché pendant un mois à la mairie de Lanvallay.

Enquêtes publiques



LOUDEAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE

1^{er} AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n° 3 du Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUI-H)

Allineuc, Caurel, La Chèze, Corlay, Gausson, Gomené, Guerlédan (communes déléguées de Mûr-de-Bretagne et de Saint-Guen), Grâce-Uzel, Le Haut-Corlay, Hémons-toir, Illifaut, Le Mené (communes déléguées de Saint-Gilles-du-Mené, Collinée, Le Gouray, Saint-Jacut-du-Mené, Langourla, Plessala et Saint-Gouéno), Laurenan, Loudéac, Loscouët-sur-Meu, Merdrignac (communes déléguées de Merdrignac et Saint-Launeuc), Mérialac, Merléac, La Motte, Plémet (communes déléguées de La Ferrière et de Plémet), Plouguenast-Langast (communes déléguées de Plouguenast et de Langast), Plumieux (communes déléguées de Le Cambout, Coëtlogon, Plumieux), Plussulien, La Prénessaye, Le Quillio, Saint-Barnabé, Saint-Caradec, Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Hervé, Saint-Martin-des-Prés, Saint-Maudan, Saint-Mayeux, Saint-Thélo, Saint-Vran, Trémoré, Trévé, Uzel.

Le président de Loudéac Communauté Bretagne Centre informe le public qu'en exécution de l'arrêté en date du 23 avril 2026, il sera procédé, du mercredi 3 juin 2026, à 9 h 00, au lundi 6 juillet 2026 inclus, à 16 h 00, à une enquête publique relative à la modification n° 3 du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat. Les objectifs poursuivis par le projet de modification du PLUI-H sont les suivants : ajuster le règlement littéral pour tenir compte de sa mise en œuvre ; modifier le zonage en lien avec le phasage ; ajouter, modifier ou supprimer un secteur de taille et de capacité d'accueil limité (STECAL) ; ajouter ou supprimer des bâtiments identifiés comme pouvant changer de destination ; ajouter, modifier ou supprimer une prescription graphique (emplacement réservé, marge de recul...) ; corriger des erreurs matérielles. Au terme de l'enquête, cette procédure sera soumise à l'approbation du conseil communautaire.

Les pièces relatives à cette enquête seront déposées et pourront être consultées pendant toute la durée de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture du siège de Loudéac Communauté Bretagne Centre et des mairies suivantes désignées comme lieux d'enquête : Merdrignac (mairie déléguée de Merdrignac), Guerlédan (mairie déléguée de Mûr-de-Bretagne) et Plouguenast-Langast (mairie déléguée de Plouguenast). Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Un dossier dématérialisé et un registre électronique seront également mis à disposition à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7314/>. Les observations pourront être adressées par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-7314@registre-dematerialise.fr. L'enquête publique sera conduite par Christine Bosse désignée commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes. La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales lors des permanences qu'elle tiendra dans les lieux d'enquête suivants :

- Loudéac Communauté Bretagne Centre : lundi 6 juillet 2026, de 14 h 00 à 16 h 00.
- Merdrignac (mairie déléguée de Merdrignac) : mercredi 3 juin 2026, de 9 h 00 à 12 h 00.
- Guerlédan (mairie déléguée de Mûr-de-Bretagne) : jeudi 18 juin 2026, de 14 h 00 à 17 h 00.
- Plouguenast-Langast (mairie déléguée de Plouguenast) : mercredi 24 juin 2026, de 9 h 00 à 12 h 00.
À la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur dans les différentes communes désignées comme lieu d'enquête, au siège de Loudéac Communauté Bretagne Centre, au 4/6, boulevard de la Gare, 22600 Loudéac, et à la préfecture des Côtes-d'Armor, pendant un an. Ces documents seront également publiés sur le site Internet <https://www.bretagnecentre.bzh/>

Le portail des marchés publics en Bretagne

viamédia 02 98 33 74 44
www.bretagne-marchespublics.com

Résultats du tirage du mardi 12 mai 2026

Multiplicateur X3

2 7 8 9 10 13 17 23
25 30 31 32 33 48 49 54

NUMÉRO 4 062 794

Résultats et informations : Application FDJ 3256 Série 035 € min - 1000 € max fdj.fr

Résultats du tirage du mardi 12 mai 2026

4 26 32 35 36 5 7

Grilles gagnantes	Tous pays	En France**	Dont Etoile*	à EuroMillions	à EuroMillions et Etoile*
5 + ★★	Aucun gagnant, 71 851 522 € reportés au prochain tirage.				
5 + ★	0	0	0	/	/
5	3	0	/	229 375,50 €	229 375,50 €
4 + ★★	23	3	1	1 765,30 €	2 166,60 €
4 + ★	414	77	43	180,60 €	208,50 €
3 + ★★	1 359	260	139	58,10 €	66,70 €
3 + ★	984	173	/	56,40 €	56,40 €
2 + ★★	22 052	4 459	2 066	12,50 €	13,90 €
2 + ★	22 838	4 246	2 122	13,50 €	17,30 €
1 + ★★	47 072	8 884	/	12,20 €	12,20 €
1 + ★	137 523	30 026	13 801	5,00 €	7,70 €
0 + ★★	/	/	26 835	/	6,50 €
0 + ★	369 066	73 784	36 318	5,90 €	8,60 €
0 + ★	748 811	147 942	/	4,70 €	4,70 €
0 + ★	/	/	405 239	/	2,10 €

MY MILLION 1 gagnant en France** à 1 000 000 €

VK 398 4678

Prochains tirages, vendredi 15 mai 2026

A gagner, près de **83 000 000 €** à EuroMillions + 1 gagnant garanti en France** à **1 000 000 €** à My Million

Une rafale à 150 km/h. Toute l'évolution de la tempête minute par minute.

Restez connectés à l'actualité

Téléchargez l'application Le Télégramme

Le Télégramme ajoute à la publication des avis de décès et remerciements dans ses colonnes, sur la base du tarif, une diffusion complémentaire sur son site internet afin de toucher un plus large public, tant en France qu'à l'étranger. La demande d'insertion dans le journal emporte autorisation expresse de l'annonceur pour cette diffusion soit directement par Le Télégramme, soit par l'une de ses filiales ou l'un de ses partenaires.

Le Télégramme

Le Télégramme, journal quotidien d'information. Société éditrice : Le Télégramme, SAS au capital de 7.573.303 euros.

* La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations, est interdite.

Président, directeur de la publication : Edouard COUDURIER.
Directeur général : Ronan LECLERCQ.
Directeur de l'information : Hubert COUDURIER.
Directeur général adjoint, directeur des rédactions, rédacteur en chef : Samuel PETIT.
Rédacteurs en chef adjoints : Anne BUREL, Pascal BODERE, Vincent LASTENNET, Philippe CRÉHANGE, Maxime LE HÉGARAT, Anne-Cécile JUILLET.
Secrétaires généraux de la rédaction : Gaëdicq L'HARIDON, Gilles DANET.

N° de commission paritaire : Le Télégramme, N° 0430 C 86340
N° I.S.S.N. : 24911-6676.
Siège social : direction, rédaction, service des ventes, imprimerie, 7, voie d'accès au Port, BP 67243, 29672 Morlaix Cedex, tél. 02.98.62.11.33. E-mail : telegramme@letelegramme.fr

Publicité commerciale et petites annonces locales : Viamédia, 10 Quai Armand Considère, CS 92919, 29229 Brest Cedex 2, tél. 02.98.43.22.44, ainsi qu'au siège social et dans toutes les agences du Télégramme.
Directrice générale : Sandrine ZALTZMAN.

Publicité extra-locale et annonces classées : Régie 366, 75, boulevard Murat, 75016 Paris, tél. 01.80.48.93.33.

Samedi, lundi : cahier sport de 8 à 24 pages.

Nord-Finistère : 1 encarté jeté « Forum de Ploudaniel ».

Origine papier : papier provenant majoritairement d'Europe. Taux de fibres recyclées minimum de 75%. Journal certifié PEFC 70%. Chaîne de contrôle : FCBA-PEFC-COC-1901742.
Origine des fibres : issues de forêts gérées durablement.
Eutrophisation : 1,26 mgr/ex.

Tirage de ce jour : 156 875

10-31-3462